



© François Martel

La direction des Arts de la scène regroupe les 3 départements Danse, Théâtre et Chant. Elle propose une formation du Cycle 1 au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) dans chacune des 3 disciplines, et développe également des plages d'enseignement transversales en théâtre, pratiques corporelles et pratiques vocales.

École de vie, de citoyenneté, lieu de la confrontation, de l'exigence, du questionnement et de la rencontre, le théâtre est le terrain d'exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence. Le cursus Théâtre du Conservatoire de Bordeaux propose une formation initiale en 3 cycles.

Le projet pédagogique a pour objectif de transmettre les bases techniques, théoriques et artistiques indispensables à la pratique du jeu théâtral. Il accompagne les élèves vers une autonomie et un épanouissement de leurs choix artistiques, que leur projet de formation réponde à une pratique en amateur ou à une orientation professionnelle.

CYCLE 1

Cet enseignement des fondamentaux du théâtre permet à l'élève de mesurer les enjeux d'une pratique artistique.

Admission

de 16 à 24 ans, suite à un atelier collectif et un examen d'entrée

Durée

1 an

Contenus

Improvisation

Interprétation : découverte du jeu dramatique

Ateliers découverte voix, corps, histoire du théâtre, etc.

Volume horaire

3h30 hebdomadaires de jeu théâtral

Ateliers de 2h à 3h un samedi par mois

CYCLE 2

Il permet l'expérimentation du "langage théâtral" et l'apprentissage de la prise de parole individuelle et collective.

Admission

de 16 à 24 ans, sur examen d'entrée

Durée

1 an

Contenus

Interprétation
Pratique corporelle et vocale
Culture théâtrale

Volume horaire

9h hebdomadaires

Ce volume horaire peut être modifié en fonction de certains projets au cours de l'année.

CYCLE 3

L'approfondissement de ses acquis permettra à l'élève de définir son orientation, qu'elle soit amateur ou professionnelle.
L'enseignement est fondé sur le développement et l'enrichissement du champ d'expression artistique de chaque élève.

Il est validé par l'obtention du certificat d'études théâtrales (CET).

Admission

de 16 à 24 ans, sur examen d'entrée

Durée

1 à 2 ans

Contenus

Interprétation
Atelier chorégraphique
Arts martiaux
Pratique vocale
Culture théâtrale

Volume horaire

12h30 hebdomadaires

Ce volume horaire peut être modifié en fonction de certains projets au cours de l'année